

Liste des comparants des trois ordres de la province du Bugey et Valromey

Citer ce document / Cite this document :

Liste des comparants des trois ordres de la province du Bugey et Valromey. In: Archives parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome VI - Etats généraux ; Cahiers des sénéchaussées et bailliages. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1879. pp. 543-547;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1879_num_6_1_2709

Fichier pdf généré le 02/05/2018

PROVINCE DU BUGEY ET VALROMEY.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale des trois ordres (1), du 16 mars 1789.

Sont comparus,

Dans l'ordre du clergé :

MM. Gabriel Courtois de Quincey, prince du saint-empire, évêque de Belley;

Dom Claude, abbé de Saint-Sulpice;

Georges-François Rubat et Jean-Joseph Rosset, chanoines pour le chapitre de Belley;

Charles-Jules-René Mesnard de Chousi, pour les dames de la Visitation de Belley, et M. l'infirmier de Nantuas;

Dom Louis-Bernard Navière, pour l'abbé de Saint-Rambert;

Pierre d'Or, curé d'Anglefort, tant pour lui que pour l'abbé de Cherery, et les dames Bernardines de Seyssel;

François-Joseph Savarin, curé de Béans, tant pour lui que pour le prieur de Lenz et le recteur de Saint-Antoine de Culoz;

Jean-Louis Métral, prieur de Saint-Jérôme, et procureur fondé du chapitre de l'abbaye d'Ambrounny;

Gabriel-Joseph-Philippe Grumet, religieux de Saint-Rambert, procureur fondé des chapitres et abbayes de Saint-Rambert, du prieur de Rume-court, et du curé d'Ambérieux;

Dom Arsène Vicayer, fondé de pouvoir de la Chartreuse de Pierre-Chatel;

Dom Honoré Merille, de la Chartreuse de Portes;

Dom Benoît Ulric, de la Chartreuse d'Avières;

Dom Henry Duremberg, de la Chartreuse de Meyriac;

Pierre-Anthelme Béatrix, pour lui et les dames de Neuville;

Claude-François Cozou pour le chapitre de Pontin, le prieur d'Arbueil et la chapelle Saint-Jean et Saint-Sébastien;

Simon Duport, pour le chapitre de Cerdou et la chapelle de Barillet;

Antoine-Germain Gaillard, pour le chapitre de Lagnieux;

François Giriac, pour les prêtres habitués du chapitre de Belley;

Claude Desglise, pour les dames Bernardines de Belley;

Hippolyte Simonard, pour les dames Ursulines de Belley;

Alexis Richard, pour les dames religieuses de Nantuas;

Le révérend père Molin, prieur de Saint-Germain et d'Ambléon;

Le révérend père Charles Thomas, gardien, pour les Cordeliers de Belley;

Marin Copos pour les cures d'Aumont et de Marchamp;

Pierre Planet, pour les cures de Bregnier et Preymesel;

Jacques-Anthelme Burdet, pour les cures d'Anders et de Magnieux;

Joseph Guyonnet, pour les cures de Greslier, de Saint-Benoît et de l'Huis;

Jean-Claude Récamier, pour les cures de Villebois, de Montagnieux et de Benonces;

Jean-Baptiste Peyrat, pour les cures de Lantenay et de Maillat;

Joseph de Laporte, pour les cures de Nantuas, de Saint-Jean-le-Vieux et de Saint-Jérôme;

Louis Levrat, pour les cures de Saint-Martin du Fresne et de Vieux-Disenave;

Louis-Philibert de Merlot, pour les cures de Lagnieux, de Leymand et de Sainte-Julie;

Jean-Marie Perrot, pour les cures de Saint-Sorlin, de Ghazet et de Saint-Vulbas.

Jean-François Audmettant pour la cure de Napt, de Saint-Donat, des Granges, de Mornay et de Matafelon;

David aîné, pour les cures de Serrières, de Samognat, et de Briord;

Pierre-Claude Beney, pour les cures de Saint-Rambert et d'Aram;

Jean-Louis Mathieu, pour les cures de Leissard, de Saint-Alban et de Pontin;

Joseph Duport, pour les cures de Craz, d'Ochias, et de Saint-Furjoux;

Anthelme Cerdou, pour les cures de Talissieux et d'Yon;

Laurent Marie, pour les cures de Chanay, d'Echallons et de Saint-Germain de Joux;

Gabriel-Mathieu Roch, pour les cures de Volognat, de Saint-Maurice, de Remans et de Gevrenat;

Jacques Nivière, pour les cures de Polieux, de Fluxieux, et la chapelle du Saint-Sacrement de Notre-Dame-de-Pitié à Ceyrierieux;

Césaire de Lestrac, recteur de plusieurs chapelles, et procureur fondé du curé de Leaz;

Philibert Lavigne, pour la cure de Conzieux et la chapelle de Notre-Dame en l'église paroissiale de Belley;

François-Joseph Pilat, pour la cure de Virieux et la chapelle de Saint-Sébastien, en l'église de Montange;

Etienne-Marie Balme, pour les ecclésiastiques de la ville de Belley;

Charles de Courtines, pour la chapelle Saint-Nicolas Saint-Roch, en l'église de Culoz, et celle de Sainte-Catherine de Montrecul;

Melchior Formier, pour la cure d'Araudes, et la chapelle de Saint-Germain et Saint-Eloi en l'église de Cordon;

François Tenaud, pour la cure de Belley et celle d'Arbiesmeux;

Dom Pierre-Joseph Martin, pour le chapitre de Chesery;

Jean-Louis Peysson, pour la chapelle de Saint-André, à Grammont;

Jean-Antoine Collas, pour la cure de Maitinal;

Victor de Forret, pour la cure d'Ambrounny;

Claudé-Humbert-Emmanuel Monnet pour la cure de Montréal;

Pierre Mermet, pour la cure de Colomieux;

Joseph-Augustin Martelot, pour la cure d'Arbens;

Etienne Chappuis, pour la cure d'Argis;

(1) Nous publions ce document d'après un manuscrit des Archives de l'Empire.

Jean-Antoine Guillaumont, pour la cure d'Izer-
nots ;
Jacques Girod, pour la chapelle de Notre-Dame
de Piété, en l'église d'Animont ;
Louis-Croissy, pour la cure de Lochieux ;
Philippe-Anne Maujot, pour la cure de Gezé-
rieux, et celle de Jurieux ;
Anthelme Mayot, pour la cure de Saint-Champ ;
Philippert Billiou, pour la cure de Contrevoz ;
Joseph Roux, pour la cure d'Arny ;
Louis-Martin Costaz, pour la cure de Chavornay ;
François Passat, pour la chapelle de Notre-Dame
de Lorette ;
Guillaume-Antoine Framinet, pour la cure de
Lacour ;
Guy Bouland, pour la cure de Chazet ;
Pierre-Joseph Gouvatz, pour la chapelle de Saint-
Grat ;
Claude-Marie Dumolard, pour la chapelle de
Saint-Claude et Saint-Jean ;
François Juvanon, pour la chapelle Notre-Dame
des Vauges, et Saint-François ;
Claude-César Millet, pour la cure de Dorlans ;
Anthelme Jacquier, pour la cure de Virieux-le-
Grand ;
Jean-Louis Billiémond, pour la chapelle de
Saint-Anthelme ;
Charles de Malix, pour le prieuré de Couzieux ;
Anthelme-Alexis Balme, pour les chapelles de
Sainte-Barbe ;
Joseph-Laurent Berthet, pour la chapelle de
Saint-Jean-Baptiste, à Lhuis ;
Anthelme Chapon, pour la cure des Abergens-
nens ;
Pierre-Antoine de Lestraz, pour la cure de
Peyrieux ;
Justin Richard, pour la cure de Injurieux ;
Jean-François Besson, pour la chapelle des
Trois-Maries ;
Anthelme Guyonnet, pour la cure de Gélimeux ;
François Berlioz, pour la cure de Massignieux-
des-Saints-Rives ;
Jean-Baptiste Cerdon, pour la chapelle de
Sainte-Croix ;
Antoine Bouvier, pour la cure de Chenullier et
de Parves ;
Claude-Benoît Pupunat, pour la cure d'Etables ;
François Martinaud, pour la chapelle de Saint-
Claude ;
Anthelme Villerod, pour la chapelle Sainte-
Appoline ;
Jean-Pierre Reverdy, pour le prieuré d'Arbens ;
Charles Soland, pour la cure de Saint-Blaise ;
Pierre Gaudet, pour la cure de Nattages ;
Et François Pécré, pour la cure de Saint-Martin-
de-Bavel ;
Qui sont tous les bénéficiers et ecclésiastiques
comparants en la présente assemblée, et compo-
sant l'ordre du clergé.

Dans l'ordre de la noblesse.

Sont comparus :

Messire Claude-Louis-Agnès-Maurice de Pradon,
tant en son nom que comme fondé de pouvoir de
dame Marianne de Gemaud, veuve de messire
Pierre-Antoine Robin, dame des terres de Méri-
gnérol et d'Apremont, et de messire Antoine Chappe,
seigneur de Bryon-Bussy, Geovressiat, et Saint-
Germain-de-Béard ;
Messire Marie-François-Joseph de Regnard de
Peruquaz, marquis de Barlon, tant pour lui que
pour le seigneur de Chamay et Surjoux, et la
dame de Mussel ;

Messire Charles-Emmanuel de Crémiaux, mar-
quis d'Entragues, seigneur de Chazey, tant pour
lui que pour la dame de Loyettes, Saint-Vulbas et
Mareilleux ;

Messire Antoine Guipiet de Montvert ;
Messire Louis Sauvage de Saint-Marc, seigneur
des Marches et de Chastillonnet, tant pour lui que
pour le seigneur, comte de Groslée ;
Messire Jérôme-François Gallien de La Chaux ;
Messire Alexis Dujas de Vareilles ;
Messire Marc d'Emigieux, sieur d'Irelet ;
Messire Paul-François comte de Maillans, tant
pour lui que pour le seigneur du Bardouille et de
la Chapelle ;

Messire François-Joseph de Reverdy de Mont-
bérard ;

M. Jean-Marie Garin de La Morflans ;
Messire Jean-François Compagnon, seigneur de
Leymont, tant pour lui que pour le seigneur de
Ruffier en Proulieux ;

M. Jean-Charles comte d'Augeville, seigneur du
vicomté de Lompuis, tant pour lui que pour la
dame de Champdos ;

Messire Jean-Marie d'Erviex de Varrey, sei-
gneur dudit lieu ;

M. Jean-Pierre-Louis des Bordes du Chastelet ;
M. Victor-Henry de Murat de Létang, marquis
de Mont-Ferrand et de Château-Gaillard, tant pour
lui que pour le seigneur de Montgrillat ;

M. Marin de La Porte de Messigny ;
Messire Jacques marquis de Clermont-Mont-
Saint-Jean, seigneur de Flaxieux, tant pour lui
que pour le baron d'Arlod ;

M. Jean-Louis Dugast de Bois-Saint-Just, tant
pour lui que pour les seigneurs de Dortaus, Mata-
felon, Le Planet, Montillet, Izenave, Samoignat et
Granges ;

M. Joseph Montanier de Bellemont ;
M. François-Guillaume de Seissel de Cressieux ;
M. François-Joseph de La Guette de Mornay,
seigneur d'Hériat ;

M. François-Joseph de La Guette, seigneur de
Mornay et d'Héricourt ;

M. Louis Archambaud de Douglas, comte de
Montréal, tant pour lui que pour messire Fran-
çois-Abel de Moiria, comte de Maillaus ;

M. Antoine-François Tronc de la Croze, cheva-
lier d'Argis, tant pour lui que pour le seigneur
de Saint-Rambert, Argis, Tenay, Evoges, Oncieux
et Arrandas ;

M. Antoine-Charles de La Porte, seigneur d'An-
glefort ;

M. Gaspard-Hilaire de Foyeux des Vaures, sei-
gneur de La Tour prévotale d'Aimbronay ;

M. Marie-Antoine comte de Moinat, seigneur de
Nologuat, tant pour lui que pour le seigneur de
Billas ;

M. Charles-Joseph comte de Boveur, seigneur
de Châtillon-Nuchaille, tant pour lui que pour le
seigneur de Boulonnier et le seigneur des
Echelles, et coseigneur du mandement de Saint-
Germain d'Ambérieux ;

M. Louis de Seissel et coseigneur de Beau-
retour, tant pour lui que pour le seigneur de
Cressieux, et celui de la Maisonforte de Long-
mas ;

M. Claude-Marie Passerat Duparc, tant pour lui
que pour le seigneur de Thoy, Peizieux et Lon-
gecombe ;

M. Louis-Alphonse de Forcrans, seigneur de
Croizelit ;

M. Hyacinthe de Reydelles, seigneur de Cha-
vagnat, tant pour lui que pour le seigneur de
Genissia ;

M. Antoine-François-Marie comte de Montfaucon, seigneur de Peyrieux ;

M. Joseph comte de Secissel, seigneur de Sathonod ;

M. Anthelme Ferraz de Courlines, chevalier ;

M. Anthelme d'Avrieux, tant pour lui que pour le seigneur du Vouarte ;

M. André Serras de Courtinies ;

M. Drujon de Beaulieu ;

M. David Rock de Quinecou, baron de La Pontin ;

M. Jean de Falcoz, marquis d'Arancourt, seigneur de Saint-André-de-Briois ;

M. Joseph de Grosley de Doucin, seigneur de Viezeras ;

M. Gaspard-Adrien Bonnet de Louvat de Champolon, seigneur de La Craz-la-Combé ;

M. Claude-Anthelme Darlos ;

M. Etienne-Joseph de Louvat, chevalier de Champolon, tant pour lui que pour le seigneur de Châtillon-Corneille, Montgreflon, la Verdalière et la tour des Echelles de Jujurieux, et la dame de Chenavel ;

M. Jacques de Malivert, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ;

Et messire Antoine de Mormieux, chevalier, seigneur de Grandcourt, comparant par M. Claude Anthelme d'Arlos, son père ; ci-dessus dénommés, qui sont tous les gentilshommes possédant fiefs, et non possédant fiefs, comparants dans l'ordre de la noblesse.

Dans l'ordre du tiers-état.

Sont comparus :

Belley. M. Etienne Parat ; Anthelme Maret ; Anthelme Nivière et Jean-Baptiste Gaudet, avocat, députés de la ville de Belley ;

Saint-Lambert. M. Jean-Louis Grunet ; Joseph-Adrien Falavier ; Joseph-Philibert-Victor Augéard, avocats, et M. Charles Combes, notaire royal, députés de la ville de Saint-Lambert ;

Nantua. M. Louis Mellier, avocat ; Jean-Joseph Guinet, chirurgien ; Pierre-Joseph Putavaud, notaire, et François Brachel, négociant ; députés de la ville de Nantua ;

Seissel. Messire Louis Cassel, châtelain ; Philibert Goux, notaire ; Louis Besson, bourgeois, et le sieur du Mairet, notaire ; députés de celle de Seissel ;

Petit-Abégement. Amand Reydelet et Benoit Troccon, députés du Petit-Abégement ;

Ambérieux. Jean-Baptiste Cozou ; Antoine Sirand, avocats ; Jean-Baptiste Lempereur ; Jean-Baptiste Leclerc, et Joseph Bonnet, médecin, députés d'Ambérieux ;

Ambrognay. Jean-Baptiste Rouhier, avocat ; François Corsin ; Charles Mangin, et Jacques Perrosset, bourgeois, députés d'Ambrognay ;

Ambreux. Jacques-Antoine-François Hennemond ; Baril, procureur, députés d'Ambreux ;

Ambutry. Jacques-François Ennemond ; Baril, procureur, députés d'Ambutry ;

Amblion. Jacques-Antoine Bernier, procureur, et Marin Curtel, députés d'Amblion ;

Amerzieux. Gaspard-Jean-Claude Laboureur, député d'Amerzieux ;

Anglefort. Georges Lachenal et Louis Colliet, laboureurs, députés d'Anglefort ;

Anders. Jean-Marie-Marguerite Panat, avocat, et Anthelme Bernard, laboureur ; députés d'Anders ;

Armix. Joachim Simon, bourgeois, et François Combet, laboureur, députés d'Armix ;

Arbignieux. Joachim, avocat, et Marin Jordan, députés d'Arbignieux ;

Argis. Joseph Cochaud et Anthelme-Joseph Reverdy, députés d'Argis ;

Arandas. Anthelme Ferrand, avocat, et Joseph Caron, bourgeois, députés d'Arandas ;

Rougemont. Mamert Moine et Claude Treppier ; députés d'Arran et Rougemont ;

Arbens. François-Marie Nicod, avocat, et Léger Collet, négociant, députés d'Arbens ;

Arlos. André Chatillard et Nicolas Bezelon, laboureurs, députés d'Arlos ;

Apremont. Jean-Baptiste Burot et Jean-Baptiste Jacquet, députés d'Apremont ;

Béon. Louis Cerdon, procureur, et Philibert Morel, laboureur, députés de Béon ;

Benonces. Claude-Joseph et Jacques Terrier, bourgeois, députés de Benonces ;

Bellemont. Pierre Thorombert, notaire, et Claude Roux, procureur, députés de Bellemont ;

Belledoux. Louis Guillemet, notaire, et Claude-Antoine Pernet, chirurgien, députés de Belledoux ;

Billieux. Joseph-Ignace Blanchard, avocat, et Pierre Gaudet, receveur, députés de Billieux ;

Bilignat. Claude-Louis Pernet et Claude-André Thomas, laboureur, députés de Bilignat ;

Billiaz. Pierre Montagnier, médecin, et Louis Benoit Chaquet, bourgeois, députés de Billiaz ;

Bons. Ennemoud Manthe, notaire, et Anthelme Montillet, laboureur, députés de Bons ;

Bolozon. François Forez, laboureur, député de Bolozon ;

Brens. Jean-Baptiste-Grégoire Balme et Jean Burtin, laboureurs, députés de Brens ;

Brenier. Antoine Billimard, notaire, et Pierre Billimard, marchand, députés de Brenier ;

Briords. Pierre-Antoine Bozierans et François Quillet, marchands, députés de Briords ;

Brunot. Philibert Richerot, huissier, et Louis Jacquet, marchand, députés de Brunot ;

Chastenod. Anthelme de Lestraz, bourgeois, et Laurent-Marie Maujol, députés de Chastenod ;

Charley. Pierre Dufour et Romain Gibuet, députés de Charley ;

Chavornay. Anthelme Guillaud, huissier, député de Chavornay ;

Chazey. Claude Peynou, avocat, et Joseph-Armand Bourgeois, députés de Chazey ;

Chatillon. Gabriel Fauvin, médecin, et Jean-François-Marie Ravinet, avocat, députés de Chatillon ;

Chârencin. François-Marie Vauge, bourgeois, et Joseph Magnin, laboureur, députés de Chârencin ;

Champdor. Jean-Baptiste Guillot et Joachim Hugonnet, députés de Champdor ;

Chazey-sur-Ains. Paul-Joseph Debeney, chirurgien, et Benoit Robin, laboureur, députés de Chazey-sur-Ains.

Champagne. Jean-Louis-Thomas Garin, notaire, et Jean d'Or, marchand, députés de Champagne ;

Champfognier. François Dueret ; Joseph Tournier, et Joseph Condrieux, députés de Champfognier ;

Champdossin. Louis Civot, notaire, Louis Montisset, laboureur, députés de Champdossin ;

Charix. Jean-Jacques Luret, notaire, et François-Maurice Carron, chirurgien, députés de Charix ;

Châteauguillard. Le sieur Bonnet, commissaire, député de Châteauguillard ;

Chanay. Jean-Louis Gaillard et Denis Bornard, députés de Chanay ;

Chemilliers. Joseph Muret, avocat, et Claude-Anthelme Truchart Duinolin, députés de Chemilliers ;
Chemilly. Louis-Théodore Favier, avocat, et Louis Valin, bourgeois, députés de Chemilly ;
Chevillard. Louis-Théodore Monnet, marchand, député de Chevillard ;
Chezery. Jean-Joseph Blanc, notaire, et Roland Jacquinet, députés de Chezery ;
Clésieux. Martin Garçon-Soudon et Joseph Peron, députés de Clésieux ;
Colommieux. Joseph Mollet, avocat, et Benoît Juillard, laboureur, députés de Colommieux ;
Condom. Joseph Bernard, procureur, et Joseph Terruel, laboureur, députés de Condom ;
Contrevoz. Anthelme Durand, notaire, et Antoine Négrod, laboureur, députés de Contrevoz ;
Consieux. Laurent Friard, bourgeois, et Gaspard Chevrier, députés de Consieux ;
Corlier. Rolland Juilliard, et Joseph Monté-liard, députés de Corlier ;
Corcelles. Philibert Boucher, député de Corcelles ;
Counaranches. Charles Berthet et Jean-Pierre Carrier, députés de Counaranches ;
Cressin. Anthelme Récamier, médecin, député de Cressin ;
Cressieux. Joseph Perrody, huissier, député de Cressieux ;
Craz. Philibert Blanchard, bourgeois, et Anthelme Girel, députés de Craz ;
Culoz. Anthelme Perret, notaire, et François Huet, bourgeois, députés de Culoz ;
Cuzieux. Guillaume Fournier, procureur et Benoît Genet, députés de Cuzieux ;
Dortans. Pierre Redelet, chirurgien, et François-Xavier Bonvans, députés de Dortans ;
Douvres. François Bonnet et François Quatre, députés de Douvres ;
Etables. Etienne Le Pely et François Clerc, bourgeois, députés d'Etables ;
Echallons. Gaspard Passerat, notaire, et Jacques Mathieu, députés d'Echallons ;
Evoges. Jacques Buynaud, et Anthelme Guillon, laboureurs, députés d'Evoges ;
Fitignieux. Marc Bassieux, et Anthelme Chevalier, députés de Fitignieux ;
Flaxieux. Pierre Brun, praticien, et Claude Garçon, laboureur, députés de Flaxieux ;
Gélimieux. François Valin, et Philibert Martin, députés de Gélimieux ;
Génissiat. César Boniface, avocat, et Jacques-Joseph Magnin, députés de Génissiat ;
Giriaz. Claude-Marie Chardon et Joseph-Marie-Benoît Laurent, députés de Giriaz ;
Géovressiat. Joseph-François de Merloz, avocat, et Jean-Pierre Rosset, députés de Géovressiat ;
Groslier. François Perret, notaire, et Joseph Girod, bourgeois, députés de Groslier ;
Groissiat. Jean-Baptiste Picquet et Antoine-Joseph Robin, députés de Groissiat ;
Hauteville. Jean-Joseph Billion, notaire, et Claude-Antoine Collet, députés de Hauteville ;
Hériat. Claude Chaudat, laboureur, député de Hériat ;
Hotonne. Armand Favre et Claude Reydelet, députés de Hotonne ;
Hottias. Antoine Combet et Antoine Tardy, laboureurs, députés de Hottias ;
Hénimont. Anhelme Sevos, procureur de Belle, député d'Hénimont ;
Injoux. Pierre Gay et François Gros Bonnet, laboureurs, députés d'Injoux ;
Injurieux. Jean-Claude Savarin, notaire ; Jean

Guiffard, procureur, et Jean-Baptiste Bonnet, commissaire, députés d'Injurieux ;
Irieux. Joseph-Martin Barbu et Anthelme Menu, députés d'Irieux ;
Irenave. Pierre-Laurent Pélisson et André Chavent, députés d'Irenave ;
La Burbauche. Antoine-Honoré Genaud, avocat, et Jean-François Tissot, députés de la Burbauche ;
La Coure. Joseph-Augustin Dupont, laboureur, député de la Coure ;
Lalleirac. François-Joseph Alvinbert Goyet, Jean-Claude Bertet et François Guillermet, députés de Lalleirac ;
Lantenay. Honoré Revous, médecin, et Claude Bernard, députés de Lantenay ;
Rivière-Forans. François Gros Rey, marchand, député de Rivière-Forans ;
Lavour. André Chesne, laboureur, député de Lavour ;
La Balme Sapy. Charles Bouvard, marchand, député de La Balme ;
Leyment. Claude Gouvet, bourgeois, et Jean-François Rubord, députés de Leyment ;
Leyssart. Claude-Joseph Rossard, avocat, et Charles Moiret, notaire, députés de Leyssart ;
Léar. François-Marie Descambes, notaire, et Louis-Simon Jacquier, députés de Léar ;
Lancrans. André Butavaud, Jean-Claude La Racine, et André-Marie Marinot, députés de Lancrans ;
Lhuis. Jean-François La Rochette, avocat ; Nicolas du Rochal, bourgeois, et François Perret, notaire, députés de Lhuis ;
Lhôpital. Jean-Anthelme Bonifax, avocat, et Claude Levet, députés de Lhôpital ;
Lilignod. Bernard Crussy, notaire, et Louis Maréchal, députés de Lilignod ;
Lochieux. Pierre Brilliad, et Pigeon, laboureurs, députés de Lochieux ;
Lompnas. Benoît Foliet, et Jean Babolet Grivet, députés de Lompnas ;
Lompues. Philibert Dumaret et Louis Collet bourgeois, députés de Lompues ;
Lompinieux. Joseph d'Or et Bernard Crussi, notaires, députés de Lompinieux ;
Longcombe. Benoît Millet, marchand, député de Longcombe ;
Loyettes. Jean Abrecy et Claude Gaspard de Lormes, députés de Loyettes ;
Lutésieux. Jean-Joseph Pernetty et Antoine Carrat, députés de Lutésieux ;
Magniez. Marc Caré, procureur, et Joseph de Lestraz, bourgeois, députés de Magniez ;
Mailliat. Antoine Garçon, laboureur, et Balthazard Buffet, députés de Mailliat ;
Marchamp. Jean-Baptiste Piot, notaire, et Louis Ravet, notaire, députés de Marchamp ;
Marlignat. Luc-Joseph Genin, avocat, et Grégoire Angelot, députés de Marlignat ;
Massigneux. François-Marin Récamier, notaire, député de Massigneux ;
Martignat. Emmanuel Poncet et Joseph-Marie Gajet, députés de Martignat ;
Matafelon. Joseph Moine et François Dumas, députés de Matafelon ;
Méraléat. Pierre Pelin et Joseph Bouvier, députés de Méraléat ;
Mérignat. Jacques-Robert Bajolet, médecin, député de Mérignat ;
Montagnieux. Rambert Bugmond, bourgeois, et Etienne Meigner Barjet, députés de Montagnieux ;
Montferrand. Benoît Genet et Claude-Benoît Arpin, députés de Montferrand ;

Montréal. Joseph-Bernard de Déliat, avocat, et Jean-Baptiste Macon, députés de Montréal ;
Montanges. Jean-François Perrot, chirurgien, député de Montanges ;
Mornay. Charles-Joseph Branche et Baptiste Butavaud, députés de Mornay ;
Musinans. Joseph Rossy et Jean-François Chevalier, députés de Musinans ;
Napt. Valentin Rey Billet, député de Napt.
Nattages. Claude Jambet et Mathieu Maillard, députés de Nattages ;
Neyrolles. Jean-Baptiste Juillard et Joseph Gardat, députés de Neyrolles ;
Nivolet. Laurent Moliaud, et Jean-Claude Milliod, députés de Nivolet ;
Ochias. François-Morel Favre et François Favre, députés d'Ochias ;
Oncieux. André Tenaud et Anthelme Compare, députés d'Oncieux ;
Ordounat. Etienne Livet, médecin, et Marin-Robin Boibolat, députés d'Ordounat ;
Oyounat. Jules Saintounas, Antoine Laplante, Grégoire Tallou, députés d'Oyounat ;
Parvès. Anthelme Bouvet et François Brillat, députés de Parvès ;
Passin. Bernard Martinnaud et François Chaveret, députés de Passin ;
Périers. Joseph Donat, Vincent et Claude Dumolin, députés de Périers ;
Peysieux. Laurent Nivière, avocat, et Anthelme Armand, députés de Peysieux ;
Pollioux. Joseph-Anthelme Tendret, avocat, et Marin Maillet, députés de Pollioux ;
Ponthéin. Jean-Baptiste Richard, médecin, Aimé Bochart, avocat, Jean-Claude Moiret, notaire, et Joachim Dauphin bourgeois, députés de Ponthéin ;
Port. Pierre-François-Alexis Perret, avocat, et Jean-François Guichon, députés de Port ;
Preymeissel. Anthelme Jacob et Jean-Louis Cochonnat, députés de Preymeissel ;
Puggieux. François-Xavier Brillat et Augustin Pierron, députés de Puggieux ;
Reignieux-le-Désert. Balthasar Dulnis et Balthasar Laguin, députés de Reignieux-le-Désert ;
Rossillon. Charles-François Livet, avocat, et François Juvanon, députés de Rossillon ;
Ruffier. Romain Favre, médecin, et Pierre Gailard, députés de Ruffier ;
Samognat. Pierre Vella, député de Samognat ;
Scillionnat. Joseph Guygard et Melchior Martin, députés de Scillionnat ;
Seizerieux. Pierre-François Pochet, médecin, Anthelme Foliet et Bernard Thomasset, députés de Seizerieux ;
Serrières. Laurent du Rochat et Antoine Thomas, députés de Serrières ;
Sougieux. Joseph Bulliod et Aimé Maréchal, députés de Sougieux ;
Southenat. Jean-Marie Joyard, député de Southenat ;
Southouas. Bernard Fontaine et Joseph Villermot, députés de Southouas ;
Surjoux. Joseph-Philibert Rollet et Louis Fochet, députés de Surjoux ;
Sutrieux. Louis Garni, notaire, et François Léat, députés de Sutrieux ;
Saint-Alban. Joseph-Philibert Moiret et Pierre Sérullat, députés de Saint-Alban ;

Saint-Benoît. Antoine Ninot, procureur, et Joseph Joguet, députés de Saint-Benoît ;
Saint-Bois. Anthelme Martin et Marin Martin, députés de Saint-Bois ;
Saint-Champs. Jean-Baptiste Amodru, greffier de la maîtrise, député de Saint-Champs ;
Saint-Denis. Pierre Charcot, chirurgien, et Jacques Millot, députés de Saint-Denis ;
Saint-Didier. Pierre-Clément Gaudet, député de Saint-Didier ;
Saint-Germain-les-paroisses. François et Joseph Roux, députés de Saint-Germain-les-Paroisses ;
Saint-Germain-du-Joux. Claude Cottin et Louis-François Godet, députés de Saint-Germain-du-Joux ;
Saint-Jérôme. François-Joseph Laporte et André Lempereur, députés de Saint-Jérôme ;
Saint-Jean-le-Vieux. François Devignes, médecin ; Jean-Baptiste Pauly ; Claude-Joseph Dubreuil, notaire ; Louis Devignes, ancien gendarme, et Claude Briel, chirurgien, députés de Saint-Jean-le-Vieux ;
Sainte-Julie. Henry-Joseph Dupuis, médecin, et François Gros-Claude, députés de Sainte-Julie ;
Saint-Maurice. Pierre-Benoît Barry et Claude Maréchal, députés de Saint-Maurice ;
Saint-Martin-du-Fresne. Antoine Tocnay et François Burdet, députés de Saint-Martin-du-Fresne ;
Saint-Martin-de-Baval. Anthelme Vuillermot, notaire, et Carrat, députés de Saint-Martin-de-Baval ;
Saint-Sorlins. Jean-François La Pierre et Jean-François Comparat, députés de Saint-Sorlins ;
Saint-Vulbas. Pierre Gros-Claude et Jean-Baptiste Buirot, députés de Saint-Vulbas ;
Talissieux. Pierre Labattié, avocat, et Louis Guillot, députés de Talissieux ;
Tenay. François Lempereur et Joseph Flattot, députés de Tenay ;
Vaux. Jean-Baptiste Mehier et François Bourdoun, avocats, députés de Vaux ;
Veiziat. François Gryot et Laurent Picquet, députés de Veiziat ;
Vieux-Dizenave. Anthelme Marchal et Jean-Anthelme Brillat-Savarin, députés de Vieux-Dizenave ;
Villaz. Zacharie Bernardet, député de Villaz ;
Virigny. Melchior Dunolin, avocat, et Blaise Billet, députés de Virigny ;
Villebois. Pierre-Joseph Escaffier, Jacques-Ennemond Devignes, chirurgiens, et Jean-Baptiste Callat, députés de Villebois ;
Virieux-le-Grand. Claude-François Geindre et Pierre-Joseph Charcot, députés de Virieux-le-Grand ;
Virieux-le-Petit. Pierre Bozon et Pierre Cuzieu, députés de Virieux-le-Petit ;
Volognat. Jean-François Pernet et Jean-Baptiste Frère-Jean, députés de Volognat ;
Vougues. Marin Bonnet et François Grueband, députés de Vougues ;
Vovray. Nicolas Tardy, médecin, et Claude Levat Brest, députés de Vovray ;
Yon et Cerveyrieux. Jean Combat, avocat, et Louis Bernard, députés d'Yon et Cerveyrieux.